



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org

Démarche d'Intelligence Économique dans le contexte de la crise de 2008



Jean-Michel REYNAUD

**Président de la Section des Finances du
Conseil Économique et Social**

**Président délégué de l'ICOSI
Institut de Coopération Sociale Internationale**

Janvier 2009

SOMMAIRE

Introduction	p. 3
La « guerre froide » économique : le contexte	p. 3
Les conséquences de cette « guerre froide »	p. 4
Guerre économique : réalité cachée, mais affrontements réels	p. 5
L'Intelligence Economique : définition et maîtrise	p. 6
Protéger les intérêts économiques et sociaux	p. 8
Intérêt stratégique et développement économique	p. 8
La sécurité économique : importance du rôle régulateur de l'État	p. 9
La crise de 2008 : origines, conséquences, comment en sortir ?	p. 10
Conclusion	p. 12

*Texte issu de conférences données en 2008 :
pour l'Ecole Nationale d'Administration – ENA cycles courts, pour les Premières Rencontres d'Intelligence Economique de la Grande Caraïbe et du Bassin Amazonien pour l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie, pour l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale – IHEDN à l'Ecole Militaire – session régionale ainsi que pour le cycle spécialisé de sensibilisation à l'Intelligence Economique et stratégique, pour les Officiers et sous-officiers de la région Ile-de-France de la Gendarmerie Nationale, à l'Université de Technologie de Troyes – Master en Sécurité - et au Conseil National de la Confédération Générale des Sociétés Coopératives de Production SCOP.*

La crise financière, les délocalisations, le dumping social, les pertes de compétitivité, le chômage de masse endémique, sont des réalités dans lesquelles nos sociétés se débattent et se débattront certainement encore longtemps, au même moment où la crise de 2008, crise bancaire et financière, vient de se déclencher. De plus, la raréfaction des ressources pétrolières fait qu'un choc pétrolier supplémentaire percutera, à un moment où un autre, toutes les économies du monde. L'annonce d'une récession mondiale alimente la baisse des cours boursiers qui anticipent des faillites d'entreprises, et au moins d'importantes baisses des bénéfices, sans parler d'une hausse très importante du nombre de chômeurs. Tout cela aggrave, sans que nous puissions bien en cerner toutes les conséquences, le climat de « guerre froide » économique dans lequel nous baignons depuis la chute du mur de Berlin – provoquant pour notre économie des nuisances graves qui vont encore s'intensifier et dont les conséquences restent globalement incalculables en totalité.

C'est dans ce contexte que l'Intelligence économique - maîtrise et protection de l'information stratégique utile pour tous les décideurs économiques - peut et doit contribuer à assurer une meilleure sécurité économique.

« Guerre froide » économique : le contexte

La consommation effrénée dans laquelle nous sommes entraînés, la surconsommation même pour une bonne part de l'humanité, fait que le moteur principal de nos économies et du capitalisme mondial réside dans une spirale qui peut apparaître sans fin. Dès lors que cette avancée produit une part de richesse pour un nombre plus important d'individus, dès lors que la recherche médicale apporte de plus en plus de solutions à nombre de maladies graves et pandémies, la société dite de consommation est jugée bénéfique pour et par le plus grand nombre même si une telle modélisation n'est pas exempte de reproches par rapport à celles et ceux qu'elle laisse au bord du chemin.

Mais la réduction des ressources énergétiques, accélérée par la récente croissance de pays continents comme la Chine et l'Inde, en parallèle avec la Russie pour l'énergie et le Brésil pour l'alimentation, font que la demande mondiale a explosé et qu'il n'est plus possible d'y répondre dans les mêmes conditions qu'hier même si le baril de pétrole restait à coût constant. En juillet 2008 il a été constaté que le prix du baril avait été multiplié par trois en 15 mois, les projections paraissant les plus correctes indiquaient alors que les 200 dollars du baril seraient vite atteints ; il est désormais factuel, malgré des évolutions différentes à la fin de l'année 2008, que le coût, comme la raréfaction, de l'énergie fossile est une donnée stratégique de tout premier plan. Le renchérissement de son coût, que ce soit en matière d'extraction pour le pétrole, voire pour le gaz, ou en termes de recherche et de développement pour les énergies vertes, est un paramètre dont nous devons tenir compte. L'énergie nucléaire peut alors apparaître encore plus comme une énergie de substitution au tout énergie fossile pour les applications industrielles, mais elle ne peut actuellement combler une large part de la demande domestique, notamment en ce qui concerne les transports. Mais, en l'état

de la recherche nucléaire, le problème des déchets et de leur stockage reste posé, sans évoquer plus avant les soucis de sécurité et de sûreté. Les énergies vertes sont une alternative qui se développe mais leur production industrielle ne permet pas pour l'instant d'en faire une énergie de substitution quasi totale. Qui plus est, les problèmes environnementaux étant de plus en plus démontrés, la désertification d'une part de la planète pose déjà de nouveaux problèmes de nourriture à nombre de populations. L'alternative énergie ou nourriture, via les agrocarburants, est une question de premier plan qui est de plus en plus soulevée.

A cela s'ajoute une intensification des conflits culturels, dont le terreau réside quasi-exclusivement dans des conflits d'ordre religieux, qui semblent accentuer non pas un choc des civilisations, mais une difficulté grandissante pour une part de l'humanité à comprendre et accepter qu'une autre part peut préférer la démocratie à la théocratie pour gérer le vivre ensemble. On peut comprendre ainsi que les questions liées à la liberté de conscience, à la laïcité, vont devenir au centre de nombre des préoccupations essentielles de nos sociétés.

Il ne faut pas non plus oublier un autre point important qui est le dumping salarial et social : les coûts salariaux horaires s'échelonnent actuellement de 1 à 91 sur toute la surface du globe ... les différences de niveau de vie et de prise en compte des besoins sociaux des individus sont proportionnelles à cette échelle. L'organisation mondialisée du commerce et la multiplication des échanges ont fait que la fabrication et la production des biens s'effectue où les coûts de main d'œuvre sont les plus bas, ... conduisant ainsi à individualiser au maximum les échanges alors que, face à la somme de graves problèmes auxquels nos sociétés et le monde sont confrontés, c'est de solidarité que tous auraient le plus besoin. Mais puisqu'il s'agit bien de concurrence mondiale, de recherche effrénée de mieux-disant, le maître mot est bien celui de concurrence.

Les conséquences de cette « guerre froide » économique

Autant le contexte est divers, autant les conséquences sont diffuses. Les délocalisations massives d'activités et de lieux de production ont fait apparaître la notion d'attractivité au sens économique. Les pays à bas coûts sociaux offrant ainsi une attractivité économique plus grande que nos pays occidentaux à qui il pourrait ne sembler rester aujourd'hui, en termes d'activités économiques, que la conception (la recherche et le développement) et les services. Il y a une sorte d'inversion de l'attractivité telle qu'elle était encore vécue il y a une vingtaine d'années, Nord/Sud – Est/Ouest, dont on ne discerne pas bien aujourd'hui encore toutes les retombées. Ne serait-ce que par rapport au renchérissement du coût de l'énergie, ne peut-on prévoir l'intensification du retour de la fabrication plus près des lieux de consommation ou d'utilisation, mais aussi – par effet corrélatif – une augmentation du coût des produits ? En tout état de cause, il y a bien une césure entre pays qui fabriquent et pays qui achètent, pays qui ont adopté les normes sociales de l'OIT – Organisation Internationale du Travail – et pays qui ne les appliquent pas. Il y a bien aujourd'hui

une **instabilité grandissante** car les chocs entre ces deux « attractivités », et ces deux « mondes », sont frontaux et grandissants. Ils sont d'autant plus difficiles à solutionner qu'ils affectent l'un et l'autre la façon de vivre de leurs populations ; un standard recherché par certains – notamment sur le plan de la protection sociale - et dont les autres ne veulent pas se passer ou ne peuvent plus se passer.

Les **menaces terroristes, multipolaires et diffuses**, posent à nouveau le problème de la révision et de l'application du concept de Sécurité et de Défense Nationale. En ces temps de disette budgétaire, le livre blanc du Ministère de la Défense, version 2008 (ère de la mondialisation oblige par rapport au livre blanc précédent qui était celui de l'après-guerre froide), tend à **reformer l'Institution militaire** et à pointer des **menaces plus diffuses et marquées par l'incertitude stratégique** : prolifération nucléaire, terrorisme de masse, cyber-attaques, agressions nucléaires, bactériologiques ou chimiques, mais aussi risques pandémiques forts (grippe aviaire). C'est pourquoi l'accent doit être mis sur la connaissance et l'anticipation, sur le renseignement et sur le partage de la protection avec la sécurité civile, tout en maintenant l'effort de dissuasion nucléaire, assurance-vie de la nation comme l'a qualifiée récemment le Président de la République. La « Guerre froide » économique implique bien un besoin vital d'une politique d'Intelligence Economique

Guerre économique : réalité cachée, mais affrontements réels

La géographie du monde issue de la guerre froide a révélé l'existence de territoires visibles et invisibles sur lesquels **les puissances se confrontent sans recourir à la guerre traditionnelle**. Ainsi la **géostratégie** est devenue une matière primordiale pour la compréhension des évolutions d'un monde en pleine guerre économique. La géostratégie renvoie à des réalités qu'il n'est pas toujours aisé à expliquer dans la mesure où l'attaquant dissimule ses stratégies d'influence, et encore plus ses actions agressives, et sans qu'il puisse d'ailleurs connaître ses propres prédateurs ou la totalité de ceux-ci. Qui plus est, l'échelle de dangerosité de la dite prédation peut évoluer selon les dossiers. **L'affrontement économique en temps de paix n'ayant aucun caractère officiel, il est donc particulièrement délicat d'en étudier le contenu. Seule l'observation fine de toutes les informations disponibles peut nous y aider.**

Les attaques économiques en milieu ouvert utilisent plusieurs canaux, en premier lieu desquels se situe la **stratégie d'influence**. Celle-ci englobe la diplomatie, les réseaux et les lobbies. En second lieu, la **négociation** qui peut passer du travail d'équipe à la **pression psychologique**, et enfin, la **polémique** qui peut mettre en action divers outils : occupation du terrain et mobilisation, discussion sur la légitimité de tel ou tel discours, domination par les compétences réelles ou supposées, tout cela **facilité par la diffusion par Internet**.

Les **attaques économiques en milieu fermé** sont bien évidemment beaucoup plus agressives et plus difficiles à repérer car elles sont masquées. En premier lieu, on relève toutes les **activités liées au renseignement** (espionnage industriel, noyautage

des organisations, piratage informatique et cyber attaques, etc.), en second lieu celles relatives à la désinformation (diffusion de fausses nouvelles, manipulations des médias, campagnes de dénigrement, création de faux-sites internet, etc.) et enfin, celles utilisant la corruption des individus, rendue encore plus facile avec l'existence de plusieurs dizaines de paradis bancaires et fiscaux dans le monde, dont quelques uns au cœur même de l'Europe.

C'est pourquoi les risques financiers doivent être au cœur des stratégies des entreprises à travers le concept et des pratiques d'Intelligence Économique, d'où le rapport, avis et recommandations du Conseil Économique et Social de septembre 2006 élaboré par la Section des Finances publié au Journal Officiel de la République.

Le Conseil Économique, Social et Environnemental de la République est la troisième assemblée constitutionnelle de la République, organisme consultatif de 233 membres dont la triple mission est de favoriser le dialogue social, d'élaborer des propositions d'intérêt général et de conseiller le Gouvernement.

Cet avis et ces recommandations, appuyées par un rapport, se veulent essentiellement à l'usage des Petites et Moyennes Entreprises car, d'une part les grandes entreprises doivent avoir déjà entamé leur stratégie autour de ce sujet (sinon il y a fort à craindre que ce ne soit trop tard en ce qui les concerne) et, d'autre part, parce que les secteurs clés, dits stratégiques, ne sont pas que l'aéronautique, la défense, l'énergie et l'industrie pharmaceutique. Des PME opèrent aussi dans ces secteurs mais dans bien d'autres autrement « stratégiques » ; le gouvernement Villepin a décidé de protéger dix secteurs sensibles : armement, marché secret-défense, cryptologie, technologies duales/sécurité de systèmes informatiques, matériel d'interception et de communication, protection d'antidotes, biotechnologies, les casinos (blanchiment d'argent).

L'Intelligence Economique : définition et maîtrise

Une définition simple et pertinente de l'Intelligence Economique, due à Alain Juillet, Haut responsable chargé de l'Intelligence Economique au Secrétariat Général de la Défense Nationale, doit être retenue : « L'intelligence économique c'est la maîtrise et la protection de l'information stratégique utile pour tous les décideurs économiques ». On peut lui assigner un triple but, la croissance, l'emploi et la cohésion sociale.

Au delà de l'information et de sa maîtrise le concept d'IE doit intégrer des domaines plus offensifs comme l'attention portée aux marchés et aux consommateurs à l'échelle mondiale, l'anticipation de nouvelles règles internationales, les transpositions des directives européennes et les comportements socialement responsables.

Concernant les entreprises, il faut en premier lieu mobiliser tout le personnel, ses représentants et ses syndicats, autour de la nécessité d'intégrer le concept d'intelligence économique, et d'expliquer le but de la démarche, recourir à du conseil

externe (mais il faut absolument que les chambres consulaires et fédérations professionnelles, en partenariat avec l'Etat, avancent dans la voie de la labellisation des « vrais » professionnels), comprendre ce qu'est le patrimoine informationnel de l'entreprise et élaborer des plans de sauvegarde en cas de crise grave. En parallèle, il faut réfléchir aux évolutions sociétales (développement durable, droits sociaux, transparence financière, lutte contre la corruption) et avoir une réflexion sur les coûts et les risques en matière de brevetage des innovations.

Concernant les facilitateurs que sont les chambres consulaires, les Fédérations professionnelles, les Conseils régionaux, les Conseils Économiques et Sociaux Régionaux, ils doivent aider à la mutualisation des dépenses, à la création de banques de données spécialisées, à la traduction des brevets, à la labellisation des formations en Intelligence Economique. En un mot, leur action est un véritable partenariat public/privé qui doit déboucher sur une vraie garantie de crédits pour des programmes d'Intelligence Economique.

L'État pour sa part doit accroître son influence dans les instances internationales en préparant plus activement toutes les réunions internationales de négociation, et mieux engager une réflexion collective sur la défense des intérêts économiques nationaux, dans le sens d'une meilleure compréhension des besoins des entreprises comme des attentes de tous les partenaires sociaux. En un mot, il est demandé à l'Etat de définir une stratégie et de s'engager résolument dans une réflexion prospective.

Au niveau européen, la Stratégie de Lisbonne indiquait vouloir « faire de l'Union Européenne l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus attractive du monde d'ici 2010 », sans évoquer les moyens financiers pour y parvenir. La préservation des intérêts vitaux de l'Union passe certainement par la revitalisation d'une politique industrielle européenne et par la création d'une « *Small Business Administration* » européenne pour favoriser l'accès à la commande publique pour les PME (des dérogations existent déjà pour les Etats Unis d'Amérique, le Japon, la Corée, le Canada et Israël). Le Small Business Act pour l'Europe est un engagement pris en mars 2008 par Günter Verheugen, vice-président de la Commission Européenne, chargé des entreprises et de l'industrie.

Le rapport du Conseil Economique et Social induit une stratégie offensive car les PME de haute technologie sont confrontées à des rachats par des fonds d'origine suspecte, notamment en provenance de mouvances sectaires. Qui plus est de nombreux secteurs industriels sensibles sont noyautés par des fonds d'investissement aux origines douteuses.

Deux autres phénomènes doivent aussi nous interroger, le détournement de matière grise par le débauchage de chercheurs et la prééminence de la langue anglaise (il faut utiliser la langue française impérativement) qui agit comme un verrou sur la connaissance scientifique et le contrôle des publications professionnelles.

A l'évidence la mondialisation, qui est un fait acquis, est jugée anxiogène. Deux points assurent l'assise de cette perception : le politique prime sur l'économique, et l'économique prime sur le social. C'est pourquoi la question principale qui se pose est de savoir si les États, ou groupes d'États, sont en capacité de protéger leurs intérêts économiques et sociaux ? Cette interrogation est d'autant plus importante que selon la crédibilité de la réponse qui pourrait y être faite, les citoyens retrouveront le goût du collectif ou se recroquevilleront dans une position individualiste encore plus marquée. Sur un plan plus général, c'est au moment où il faudrait que tous se serrent les coudes que cette notion de solidarité ou de fraternité devrait être revigorée. C'est bien le sens de la recherche de cohésion sociale, associée à de la croissance et des emplois, qui est le but poursuivi par les pratiques d'Intelligence Economique.

Protéger les intérêts économiques et sociaux

La protection des intérêts économiques et sociaux de la nation, que d'aucuns peuvent appeler **patriotisme économique**, voire revêtir une forme de protectionnisme, est une **volonté centrale d'un dispositif de protection économique et sociale bien compris**. Comme l'a déclaré François Fillon, premier ministre, le 24 février 2008, «**tous les grands pays libéraux autour de nous mènent une politique d'intervention massive de l'État**». Cette politique d'intervention est aussi, pour partie, une **politique de régulation dont les secteurs économiques, financiers et sociaux ont grand besoin**, sinon on se retrouverait dans une situation proche de la ruée vers l'Oklahoma, ce que la crise de 2008 a failli provoquer avec une véritable crise systémique, s'il n'y avait pas eu des interventions concertées des Etats. Ce que récemment un haut fonctionnaire de défense résumait par cette formule : «**il ne faut pas être 'fleurs bleues' dans un monde de brutes**», car au-delà de la simple expression, **l'environnement économique est brutal et nécessite bien d'être qualifié de véritable guerre froide économique**. L'interventionnisme et la régulation sont des armes qui peuvent rendre la mondialisation moins sauvage et la crise de 2008 plus «**maîtrisable**» ou éviter une véritable catastrophe systémique : ainsi la publication du rapport de la commission croissance et développement, le 22 mai 2008, composée de prix Nobel et d'anciens chefs d'Etat ou de premiers ministres et épaulée par la Banque Mondiale, considère qu'il faut sonner la fin du tout-libéralisme en vogue depuis la fin du XXème siècle en matière de politiques de développement économique. Les conclusions qui en sont tirées vont à l'encontre du «**Consensus de Washington**», théorie adoptée par les institutions internationales et élaborée à la fin des années quatre-vingt, et qui prônait la réduction des déficits, des impôts et des dépenses publiques, l'accélération des privatisations et des déréglementations. Mais la crise de 2008 est passée par là.

Intérêt stratégique et développement économique

Fort de ces éléments, il nous faut reconditionner notre défense nationale dans un contexte multipolaire et définir une **stratégie de sécurité englobant la protection des**

secteurs économiques et sociaux, dont le réseau des PME, dans la Défense nationale. C'est pourquoi la notion d'intérêts vitaux, à l'instar de ce que les Etats Unis d'Amérique font à l'Organisation Mondiale du Commerce, est à définir.

Si la liste des intérêts vitaux peut rester ouverte, elle comporte en premier lieu nos dépendances et actifs stratégiques nationaux (énergie, industries militaires, santé, recherche médicale, information et communication / Logiciels libres), et nos dépendances financières et économiques. Il nous faut donc aussi avoir une vision sur des métiers stratégiques comme l'audit, la finance, l'investigation, l'assurance, la régulation bancaire et financière, qui sont autant de secteurs encore dominés par les anglo-saxons, et s'interroger pour savoir si c'est une fatalité ou s'il ne conviendrait pas d'y être plus présent. De même ne doit-on pas réfléchir – à l'instar de ce que les Etats Unis d'Amérique, et plus particulièrement leur Agence Centrale d'Investigation, ont fait en créant In-Q-Tel en 1999 – à des fonds d'investissement en faveur de la maîtrise des hautes technologies ? Ne doit-on pas non plus réfléchir pour savoir si, en matière de politique monétaire, la Banque Centrale Européenne remplit correctement son rôle en matière de croissance, d'emploi et de cohésion sociale. Son degré d'indépendance, ou d'autonomie, ne nuit-il pas, et éventuellement dans quelle mesure, à la politique européenne décidée par les représentants politiques des pays membres de l'Union Européenne ? Le problème de la décision de la politique des taux d'intérêt reste bien posé à l'aune des conséquences de la crise bancaire et financière de 2008.

Les fonds souverains - nés dans les années soixante-dix dans les pétromonarchies et qui proviennent d'Asie depuis 1975 (notamment de Corée depuis 2006, de Chine depuis 2007 et depuis 2008 du Brésil), qui étaient à l'origine des placements à long terme pour l'après pétrole – et qui sont aujourd'hui des placements à long terme pour les excédents commerciaux et les réserves de change - dont le rendement financier recherché est maximal, et dont le but est la recherche de positions de contrôle dans des secteurs clés comme les matières premières et l'énergie) – représentent un intérêt stratégique de tout premier plan. Ils disposent actuellement de quelques 3.500 milliards de dollars et pourraient en gérer 12.500 milliards en 2015. Un tel intérêt stratégique à l'évidence, doit conduire rapidement la France, à accueillir ces fonds souverains et, via – notamment - la Caisse des Dépôts, comme la récente création de son propre fond souverain par cette dernière .

Trop souvent les mesures prises sont perçues comme défensives. On réagit alors qu'il faut agir. On vit dans une société de risques dont l'essentiel de la production vise à contrer ces risques, ce qui est en soi très réducteur et très handicapant globalement.

Sil faut être prudent avec la notion de « patriotisme économique » (toujours à l'esprit mais ne pas en parler) qui est une arme comprise si, et uniquement si, l'appareil d'État est plus efficace et si les partenaires sociaux sont écoutés et entendus, il convient de s'engager également pour la création d'institutions de régulation d'une économie multipolaire (réformer notamment le G8 et les institutions de Bretton Woods, FMI et Banque Mondiale), ce que la crise de 2008 a rendu obligatoire et urgent.

La sécurité économique : importance du rôle régulateur de l'État

La Sécurité Économique qui vise à assurer le développement et le maintien de l'activité économique d'une entreprise ou d'un pays dans son environnement par de la croissance, de l'emploi et de la cohésion sociale, est essentielle au développement économique. Elle est à l'évidence une partie de la Sécurité nationale.

La qualité de l'environnement économique est essentielle à cette sécurité économique. Il faut ainsi se montrer extrêmement attentif et réactif sur des sujets d'une très grande sensibilité comme les paradis fiscaux (il faut purement et simplement interdire aux banques d'y travailler de quelque manière que ce soit), les fraudes et les menaces financières. La vulnérabilité du capital des entreprises françaises, ou installées en France ou françaises installées à l'étranger, doit être surveillée. Les affaires comme Arcelor-Mittal montrent combien l'utilisation de l'argent du contribuable français, sans aucun retour sur investissement, doit être parcimonieuse ou sujette contractuellement à des engagements réciproques sur une longue durée.

La cybercriminalité est devenue un vrai sujet, tout comme l'espionnage industriel dont l'ampleur aujourd'hui révèle combien la déontologie des économies de marché est dégradée, sans parler des risques de tensions politiques préjudiciables à la paix mondiale.

Par extension, les attaques contre notre croissance, nos emplois et notre cohésion sociale sont des attaques contre notre sécurité économique et contre notre sécurité intérieure. Les implications fortes que cela peut provoquer sur nos modes de vie, notre pacte social, font qu'il est impératif de sécuriser notre environnement économique et social, en insistant tout particulièrement sur notre cohésion sociale sans laquelle une société ne peut fonctionner durablement.

Une des missions de premier plan de l'État est de faire de la prospective, c'est-à-dire de mettre au point des scénarios d'anticipation de manière à essayer de ne pas être pris de court quelles que soient les évolutions rencontrées. Là également la crise de 2008 nous montre combien l'absence de toute anticipation fait cruellement défaut. La cohésion sociale étant, au même titre que la croissance et l'emploi, une condition majeure, il faut être en mesure de pouvoir garantir cette cohésion sociale à chaque instant. Les difficultés étant toujours plus dures à supporter pour ceux qui ont le moins, et ceux qui sont en situation de pauvreté, ou en voie de paupérisation, étant plus nombreux que ceux qui ne manquent de rien, chacun peut comprendre que ce point est d'une importance capitale. S'il y a des choses qui ne se décrètent pas, des décrets ou des lois ont des répercussions sur ces choses : c'est en allant chercher de la croissance - en la favorisant - c'est en créant de l'emploi - en le favorisant - que l'on peut mettre en place des conditions optimales pour une bonne cohésion sociale, pour une meilleure cohésion sociale dans un premier temps.

L'Etat doit également être attentif aux évolutions sociétales, c'est-à-dire aux sujets qui ont une réelle importance pour notre développement et notre degré d'acceptation

sociale. Trois grands domaines peuvent être retenus qu'il est difficile d'analyser séparément : le développement durable, les droits sociaux au sens large, et tout ce qui touche à la transparence financière et à la lutte contre la corruption. L'objectif étant d'avoir des comportements sociaux irréprochables (on reproche à la Chine ce que nous pouvons de la même manière reprocher à des patrons français), on aurait tort de penser que nos sociétés « acceptent » cette part de corruption généralisée.

Un rôle régulateur qui doit aussi favoriser le dialogue entre les États pour endiguer les dérives nationalistes et individualistes à l'échelle internationale. Un développement qui nécessite un cadre économique globalement respecté, avec une forme de déontologie universelle, ensemble de pratiques, de règles et de normes techniques identiques ou similaires dans les domaines sanitaires et englobant la législation du travail. Sans normes sociales équivalentes les déséquilibres du monde se renforceront et provoqueront des distorsions génératrices de tous les conflits. Dans un tel schéma, la guerre froide économique laisserait la place à une guerre qui n'aurait de conventionnelle que le nom.

La crise de 2008 : origines, conséquences, comment en sortir ?

Le déclencheur à court terme fut la crise des *subprimes* vendus par des courtiers non soumis à la régulation financière et qui ont prêté à des particuliers dont les ressources étaient nettement insuffisantes pour assurer les remboursements mais en anticipant une hausse de la valeur de ces biens immobiliers. En 2007 les prix de l'immobilier ont baissé aux Etats-Unis et les agences fédérales chargées de refinancer ces prêts ont fait faillite en septembre 2008 et mises sous tutelle gouvernementale ; les banques américaines ont racheté ces prêts puis ont cédé ces risques sur le marché en créant des véhicules complexes qui ont dispersé les risques entre divers acteurs financiers (autres banques, *hedge funds*, SICAV, etc.) ou non financiers (fonds de pension, assurances, particuliers), véritable « vaporisation du risque ».

Pour obtenir des rendements attractifs des acheteurs ont accepté ces véhicules, dont la notation des titres était bonne, voire très bonne. Les difficultés passagères de grandes banques entre 2007 et le début de 2008 (UBS, Merrill Lynch, Northern Rock, Bear Stearns, JP Morgan) ont commencé à semer le doute sur la durabilité d'un tel système ; en septembre 2008, pour ne pas continuer à encourager un tel risque sur le système global et un tel comportement d'aléas de moralité, les autorités américaines n'ont pas secouru la banque Lehman Brothers ; ce signal fort au marché a signifié le début de la crise bancaire, la défiance devenant générale. La chute des marchés boursiers a été alimentée par les ventes de titres par les acteurs bancaires qui cherchaient des liquidités. La liquidité du marché a été assurée par les Banques Centrales, en concertation, les marchés non régulés ont cessé de fonctionner correctement, le doute a été jeté sur les valeurs bancaires dans leur ensemble, doute également sur les agences de notation (à l'évidence beaucoup trop en conflit d'intérêt, entre 2002 et 2007 le revenu total des trois seules agences existant – toutes américaines et de statut

entièrement privé - a doublé passant de 3 à 6 milliards de US dollars), le crédit s'est raréfié voire gelé.

L'annonce d'une récession mondiale alimente la baisse des cours boursiers qui anticipent des faillites d'entreprises, et au moins d'importantes baisses des bénéfices, sans parler d'une hausse très importante du nombre de chômeurs.

La crise bancaire et financière de 2008 suscite de multiples réactions et questions en matière de politique économique : cette crise est-elle le reflet des failles de la régulation, d'une certaine faillite du jeu du marché et de la libre concurrence, ou voire une faillite du capitalisme ? Certainement un peu de chacun des facteurs. Les conséquences de l'ensemble de ces dysfonctionnements sont déjà graves et coûteuses pour ce que l'on peut en voir et certainement encore plus délicates – voire catastrophiques - pour ce qui devrait en découler, et les interventions des Etats ont été massives et très inhabituelles.

La crise boursière 2008 permet de faire un premier constat qui montre bien son caractère mondial et profond : environ 30.000 milliards de US dollars de capitalisation boursière ont été détruits depuis janvier 2008, soit plus de deux fois le PIB des Etats-Unis d'Amérique ou environ 12 fois celui de la France ! Les cours des indices exprimés en Euros ont fortement baissé fin 2008 par rapport à fin 2007 : - 27 % en Amérique du Nord, - 40 % en Europe (de - 64 % pour l'Irlande à - 23 % pour la Suisse), - 30 % pour l'Asie développée (de - 64 % pour Hong-Kong à - 22 % pour le Japon) et - 50 % pour l'Asie émergente (allant de - 62 % pour l'Inde à - 39 % pour la Malaisie), - 44 % pour l'Amérique Latine (- 49 % pour l'Argentine à - 28 % pour la Colombie), - 61 % pour la Russie et - 9 % pour la Jordanie. Ces quelques chiffres montrent qu'aucune place boursière n'a été épargnée. En parallèle on a observé une très forte volatilité journalière (écarts de plus de 10 % sur de très grands indices) montrant ainsi la très grande perte de confiance et une baisse des cours de l'ensemble des matières premières (à l'exception de l'or qui est restée une valeur dite refuge). Le système bancaire et financier est passé à la fois sous la garantie des Etats, mais aussi sous leur « tutelle », ce qui est une contrepartie que l'on peut qualifier de normale dans un pareil cas, Etats qui sont alors passés en première ligne aux yeux des marchés et des utilisateurs du système financier et bancaire comme l'ont bien montré les situations de l'Islande, de la Hongrie et de l'Ukraine, pays obligés de faire appel au FMI.

Pour en sortir il faut, c'est une évidence, éviter que les mêmes causes produisent des effets identiques. On ne sort d'une crise de système que si l'on change les règles de fonctionnement du système par une véritable prise de conscience des dysfonctionnements constatés : on peut parler de retour à des valeurs fondamentales, à des pratiques professionnelles traditionnelles et dûment validées, au respect d'une éthique des affaires. En parallèle il faut revoir le mode de distribution des revenus et du fruit du travail : revoir la déformation du partage de la valeur ajoutée au détriment des salaires (ce qui a conduit aux *subprimes*) et revoir la partition entre les profits distribués à l'actionnaire par rapport aux profits réinvestis.

On peut aussi signaler le fait que les agences de notation devraient être soumises au contrôle du FMI, qu'il faut certainement une meilleure gouvernance mondiale avec des stratégies concertées en matière d'équilibre macroéconomique, lutter contre les paradis fiscaux en interdisant aux banques d'y travailler, en revoyant les modes de rémunération du système financier, etc.

Ce qui est aussi important est de bien comprendre qu'il nous faut changer complètement de logique, passer du court terme, de l'avidité et de la cupidité, à un système basé sur le long terme, sur le durable et le solidaire.

En conclusion

La sécurité économique est une part de la sécurité nationale ; notre économie qui, tout en restant d'une relative compétitivité et attractivité dans une économie mondiale encore dominée par les Etats Unis d'Amérique, demain par la Chine (pour l'industrie) et l'Inde (pour les services), voire par la Russie (pour l'énergie) et le Brésil (pour l'agriculture et les agrocarburants), contribue à un certain équilibre mondial. Cet équilibre est constamment remis en cause par le contexte, les conséquences de la mondialisation et les diverses crises mondiales, mais aussi par des problèmes nouveaux comme le coût et la raréfaction de l'énergie, les crises alimentaires, et des menaces plus ciblées et plus prégnantes comme les menaces environnementales, mais aussi par la grave crise financière qui provoque une récession mondiale dont toutes les conséquences ne sont pas encore connues et totalement incalculables en termes financiers, économiques et sociaux.

C'est dans ce contexte que l'Intelligence économique - maîtrise et protection de l'information stratégique utile pour tous les décideurs économiques - peut contribuer à assurer une meilleure sécurité économique qui doit être constamment recherchée, car indispensable à la croissance et à l'emploi, mais aussi nécessaire à l'indispensable cohésion sociale sans laquelle aucune société ne peut se développer durablement.

Jean-Michel REYNAUD

(AA IHEDN 55ème session nationale et AA INHES 16ème session nationale)

jean-michel.reynaud@ces.fr